

LE JOUR, 1945
12 JANVIER 1945

SÉLIM TAKLA

Un patriote. Un homme de cœur. Un ami de si longues années ! Nous ne dissimulerons pas notre chagrin, notre douleur. La vie et la mort de Sélim Takla, c'est le service du Liban qui les éclaire, qui les domine. L'homme est mort sur la brèche, dans la force de l'âge, dans la plénitude des facultés, dans la maturité du sentiment et de la raison. Il est mort sous le poids de la tâche quotidienne, sous le poids du devoir accompli.

Si la journée du bon ouvrier est terminée, cette fin brutale n'était pas attendue, pourtant depuis des semaines Sélim Takla faisait entendre comme une plainte secrète. La fatigue alourdissait ses épaules. Une lassitude assombrissait ses yeux.

Une lutte politique de vingt ans l'avait miné. Une lutte où comme d'autres, il avait durant des années entières trouvé devant lui l'incompréhension, la persécution et l'injustice. Devant l'épreuve, chaque fois, il avait rebondi avec un magnifique courage ; chaque fois il était sorti plus homme qu'auparavant d'aventures inhumaines.

Et lorsque le temps de la moisson est venu, bien que ce ne fut pas encore la saison des blés mûrs, l'heure des satisfactions méritées, l'heure du pauvre repos d'ici bas, de la paix relative qui seule est compatible avec notre destin, Sélim Takla est mort.

De toute part, il est vrai on avait enfin rendu justice à cet homme intègre, à cet homme pur, si généreusement au-dessus de toutes les choses matérielles. De toute part on avait rendu justice à ce Libanais des collines de Zouk, de la vieille et tendre montagne, du paysage marin qui nous a vu naître et qui est toute notre vie. On avait rendu justice à ce grand serviteur du Liban, qui s'en est allé alors qu'il prenait en mains pour la deuxième fois nos Affaires étrangères, avec la Justice.

Nous sommes touchés par ce fait que Sélim Takla ait été, en dernier lieu, ne fut-ce qu'un seul jour Ministre de la Justice ; car, c'était un juste ; il avait avec une délicatesse extrême le souci de la justice, de l'équitable justice. Nous ne pensons pas que de sa vie il ait fait tort à quelqu'un. Ainsi nous le voyons paraître devant Dieu, en libanais fidèle, en défenseur de droit, si fréquemment atteint en sa propre personne, en citoyen, en père de famille exemplaire.

Et l'adieu que nous lui adressons, l'adieu de l'amitié, de l'affection du respect, nous le tirons de notre cœur, de ce sol libanais et de nos larmes.

Puisse sa famille trouver en cela, à travers l'émotion qui nous étreint, quelque pauvre consolation.